



CALENDRIER

DECEMBRE 2019 → JANVIER 2020

- | | |
|---------|--|
| 30 NOV | MARCHE DE NOËL - ST NICOLAS |
| 1er DEC | Le programme est détaillé à l'intérieur de ce bulletin |
| 5 DEC | HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE
18h00 dépôt de gerbes au monument aux morts |
| 13 DEC | NOËL DES ENFANTS
Matin : les élèves de maternelle assisteront au spectacle 'Tatoutou', chanté par Laurent Lahaye
Après midi : séance de cinéma pour les élèves de l'école primaire
'Abominable' pour les CP, CE1 et une partie des CE2
'La famille Adams' pour une partie des CE2, CM1 et CM2 |
| 14 DEC | NOËL A LA MAISON DE RETRAITE
14h30 : fête de Noël à St Camille |
| 15 DEC | REPAS DES AÎNES
12h00 à l'espace culturel Jean-Claude Casadesus |
| 16 DEC | COLIS DES AÎNES
Les colis des aînés seront à retirer à l'espace culturel Jean-Claude Casadesus, le lundi 16 décembre, le mardi 17 décembre et le mercredi 18 décembre. De 9h00 à 12h00 |
| 17 DEC | DON DU SANG
10h00-13h00 & 15h00 - 19h00, à la Salle polyvalente (rue Germain Delhaye) |

2020

- | | |
|------------|--|
| 17 JANVIER | VŒUX DU MAIRE à l'Espace culturel J. C. Casadesus
Accueil dès 18h30 et Cérémonie à 19h00 |
| 23 JANVIER | VŒUX DE LA CCPC
19h00 au PACBO à Orchies |

INSCRIPTIONS SUR LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (voir conditions ci-dessous), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

– L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative

– La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

– L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

ELECTIONS MUNICIPALES

Le bureau de vote n°1 se situera dans le hall du groupe scolaire P. L. Roland. Il concerne les électeurs votants habituellement à la salle Denis Cordonnier.

Le bureau de vote n°2 se situera dans la salle des mariages. Il concerne les électeurs qui votaient à la médiathèque Louis Baudry.

Les bureaux sont transférés en raison des travaux.

1er tour, le lundi 15 Mars 2020. Les bureaux seront ouverts de 8h00 à 18h00.

LE CYBERP@M



Le cyberp@m a déménagé. La salle informatique a été installée temporairement dans la salle polyvalente (salle d'activités n°3), située rue Germain Delhaye face au collège Dolto.

Laurence Bougamont vous accueille du mardi au vendredi en accès libre. Les cours d'informatique ont lieu le mardi après midi et le jeudi matin.

Le cours du jeudi est réservé au grand débutant, c'est-à-dire pour ceux qui n'ont jamais ou très peu pratiqué l'informatique.

Le club photo a également repris ses rendez-vous hebdomadaires le jeudi soir.



Pour participer aux cours informatiques, il faut impérativement s'inscrire auprès de Laurence Bougamont au 06-08-46-68-78 ou par mail : cyberpam@ville-pontamarcq.fr

ENTRETIEN EXTERIEUR AUX PROPRIETES, TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Un arrêté de police municipale du Maire de 2009 a rappelé l'obligation d'entretenir les trottoirs. Il est consultable sur le site www.ville-pontamarcq.fr

« L'entretien du trottoir incombe aux riverains, que ce soit pour le balayage, la tonte, le déneigement ou le verglas.

- Les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer et d'entretenir le sol au droit de leur immeuble sur tous les côtés de leur propriété ouverts au passage public, ceci sur la totalité de la longueur de bas-côté ou du trottoir lorsqu'il y en a un.

- Les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus d'arracher les mauvaises herbes qui poussent devant leur propriété, entre la bordure de trottoir et la limite de leur propriété sur les trottoirs goudronnés ou non.

- Par temps de neige, les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété.

- En tout temps, les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir le fil d'eau dans le caniveau devant leur propriété afin de maintenir un écoulement aisé des eaux. »

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes**
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**

www.prevention-maison.fr

Santé publique France



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

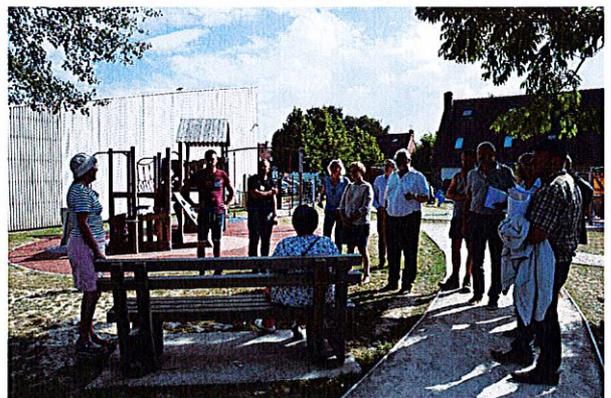
LA VILLE EST ENFIN RECOMPENSÉE DE SES EFFORTS

Pont-à-Marcq postule au label des villes et villages fleuris depuis 2010.

Ce Label n'est pas uniquement le fleurissement de la commune. C'est aussi réfléchir à long terme sur les actions à mener pour protéger l'environnement. Par exemple, utiliser l'eau de pluie grâce à des cuves enfouies, ne plus utiliser les produits phytopharmaceutiques, utiliser la gestion différenciée...

Le Label encourage la protection de la biodiversité animale et végétale. Il favorise une gestion harmonieuse des ressources naturelles : protection et valorisation des sols, utilisation restreinte des ressources en eau, réduction de la consommation énergétique des espaces publics... La grille d'évaluation du label s'inscrit dans une démarche de développement durable et de protection de la planète ! Le travail de valorisation de la commune est une association entre les élus, les employés municipaux et le tissu associatif, **remerciement et félicitations à tous !**

Cette année, la commune obtient sa première fleur qui lui sera remise à Abbeville le lundi 25 Novembre 2019.



COMMISSION Retraités, Aînés, Solidarité, Santé

SEMAINE BLEUE



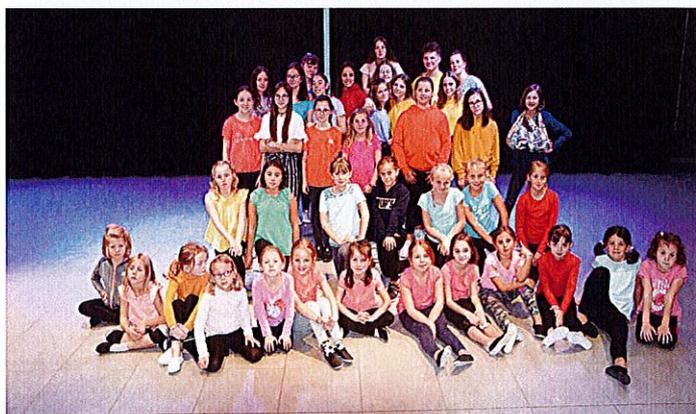
Repas des aînés



Révision du code de la route



Marche avec l'association SOS Marche



Démonstration de danses de l'association Rythmix PAM



Jeunes retraités



Animations intergénérationnelles avec Lolina PAM



Séance de sophrologie



Concert à la maison de retraite St Camille



Pont-à-Marcq

fête

Noël

Espace culturel Jean-Claude Casadesus

Le 30 Novembre 2019

11h à 19h • Ouverture du marché de Noël
Petite restauration sur place

16h • Goûter des enfants en présence de St Nicolas
à la salle d'étude du collège F. Dolto (rue Germain Delhaye)

17h30 • Défilé avec les luminaires de Noël

17h45 • Mise en lumière du marché de Noël
avec la participation de l'Harmonie "Les Amis Réunis"
Manège pour enfants. Accès gratuit

Le 1 Décembre 2019

10h à 18h • Ouverture du marché de Noël

11h • Concert PEVELE PIPE BAND

15h • Démonstration et initiation à différentes danses
par le groupe RYTHMIX PAM Danse

15h30 • Photos avec le Père Noël

IPNS

COMMISSION Vie communale et citoyenne, communication et développement culturel



FESTIVITES DU 14 JUILLET

Concert d'Hélène Ségara et feu d'artifice sur le parking de l'espace culture Jean-Claude Casadesus.



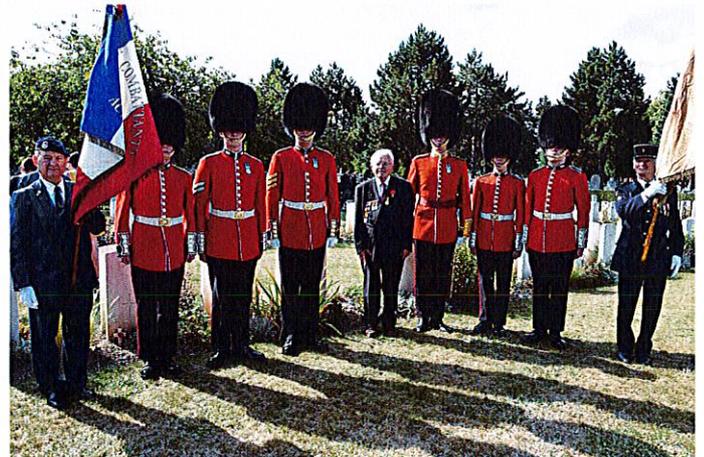
COMMEMORATION DU 14 JUILLET

Dépôt de gerbes au monument aux morts



BRADERIE

Le dimanche 15 septembre 2019, 70 exposants sont venus sur le parking de l'espace culturel J. C. Casadesus.



COMMEMORATION DE LA LIBERATION

Deux jours de commémoration sur la commune : dépôts de gerbes au cimetière Lille sud, messe en mémoire des soldats, dépôts de gerbes sur différents lieux de la commune.

COMMISSION Vie communale et citoyenne, communication et développement culturel



WORD CLEAN UP DAY

La commune de Pont-à-Marcq a participé à la journée mondiale du nettoyage de la planète.

Une cinquantaine de personnes ont ramassé :

- 5 kg de déchets recyclables
- 58 kg de déchets non recyclables
- 1,5 kg de mégots
- 7 kg de verre
- 1 caddy de supermarché abandonné

JOURNEE DU PATRIMOINE

Deux expositions étaient proposées au sein de la mairie :

- Les portraits des Présidents de la République. Un quizz était proposé aux enfants
- Histoire de Pont-à-Marcq, à partir des recherches de Mme Archas



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Dépôts de gerbes sur les tombes des anciens combattants.

Le cortège s'est ensuite rendu au monument aux morts pour finir dans la salle des mariages afin de se protéger de la pluie.

M. Bienaimé a reçu la Croix du Combattant volontaire.



COMMISSION Education, Petite Enfance, Jeunesse



RENTREE SCOLAIRE

Rentrée des classes le lundi 2 septembre au groupe scolaire Philippe-Laurent Roland.



BAPTÊME DE L'AIR

7 jeunes Pont-à-Marcquois ont été emmenés à l'aéroport de Lesquin pour leur baptême de l'air. Ils ont pu pendant 20 min découvrir leur commune vue du ciel.



HALLOWEEN

Les parents d'élèves du groupe scolaire P. L. Roland ont organisé un défilé de petits monstres pour Halloween.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les enfants du CME au Sénat suite à l'invitation du sénateur du Nord, Dany Wattebled



CROSS DU COLLEGE

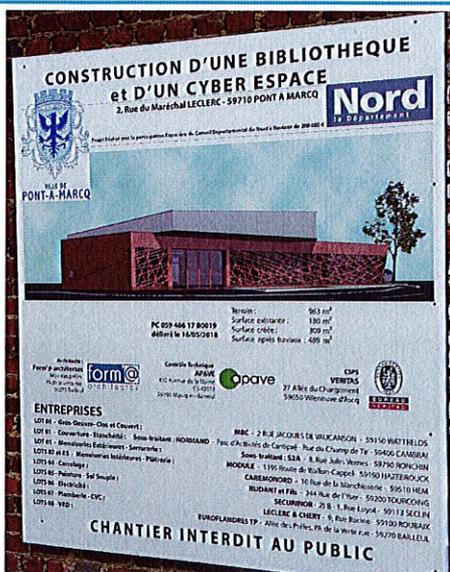
450 collégiens ont participé à la course au sein du collège. Plusieurs enseignants ont permis que cet événement soit un succès.



NOËL AU PAM ACCUEILLE

Les enfants fêteront Noël au PAM Accueille le mardi 10 décembre à partir de 17h.

COMMISSION Travaux, Cadre de vie, Sécurité, Gestion et maintien du Patrimoine



CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE



Les travaux de la médiathèque ont débuté en septembre 2019. Il s'agit de construire un bâtiment pouvant accueillir la bibliothèque et le cyberp@m. 309m² seront construits à cet effet. La future médiathèque est accolée à la salle Denis cordonnier qui sera également rénovée. Les travaux seront terminés second semestre 2020.

CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR



Après plusieurs années de travail, la résidence 'sénior' sort enfin de terre.

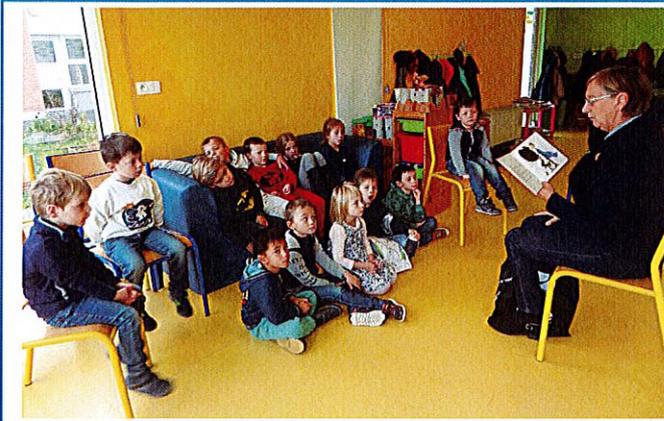
C'est en effet un programme immobilier composé de 27 logements dont 12 T3 et 9 T2, et, pour favoriser la mixité intergénérationnelle, 6 T4.

Le projet est porté par Habitat du Nord et sera livré second semestre 2020.



Vision future du projet

COMMISSION Environnement, vie économique, associative et sportive



BIBLIOTHEQUE

Une fois par mois, les bénévoles de la bibliothèque propose l'heure du conte au PAM Accueille, le mercredi matin.



RYTHMIX PAM

Les danseurs de l'association ont présenté leur spectacle au mois de juin.



MARIE REINE DE LA PAIX

Au mois d'octobre, l'association a organisé la semaine de la solidarité



ANCIENS COMBATTANTS

Une délégation d'anciens combattants de la section locale de Pont-à-Marcq s'est rendue à Frethun afin d'y célébrer le 7ème anniversaire de la création du Mémorial de l'OTAN.



LOLINA PAM

L'association et le CME ont organisé la braderie des enfants dans l'espace culturel J. C. Casadesus.

BIBLIOTHEQUE

Pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, la bibliothèque sera fermée du lundi 23 décembre 2019 au samedi 4 Janvier 2020.

Réouverture le **Dimanche 5 Janvier 2020**



COLLECTE 2020

Le passage des ordures ménagères aura lieu tous les lundis matin. Le tri sélectif passera les lundis impairs.

Les déchets verts passeront uniquement le 3ème mardi de chaque mois entre décembre 2019 et février 2020. Et pour la période de mars 2020 à Novembre 2020, la collecte des déchets verts se fera une fois par semaine le mardi après midi.

Le passage des encombrants est planifié le **19 février 2020**.

Bien trier, ce n'est pas simple. Avant d'acheter, pensez à l'impact produit sur l'environnement ! Des solutions existent : achat en vrac, repair café, revente et réemploi, vente directe, circuit-court... Des grandes surfaces vous proposent de reprendre directement vos emballages. Des commerces locaux et autres petits commerces acceptent déjà vos bocaux. Vous pouvez également télécharger l'application : [Le Guide du tri](#).

Si vous avez un doute, ne jetez pas votre déchet dans le bac de tri. Jetez-le dans le sac d'ordures ménagères.

À VOS MARQUES,
PRÊTS ? TRIEZ !

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



Tri sélectif ? Celui-ci permet de valoriser des matières que l'on peut réutiliser. C'est un moyen de préserver les ressources naturelles et de limiter la pollution. **Il implique la responsabilité de chaque citoyen dans sa conduite environnementale !**

Pour vérifier la qualité du tri de chaque commune, le Symideme (syndicat de traitement des déchets) et le prestataire de traitement des déchets réalisent deux fois par an, une opération de contrôle du tri sélectif. Le taux de déchets refusés (erreurs de tri) ne doit pas dépasser 15% pour que la collecte soit acceptée et donc traitée ensuite. En cas de refus, ces déchets sont incinérés ce qui entraîne une hausse du coût pour la collectivité : 180 euros la tonne.

Bien trier, ce n'est pas simple. Avant d'acheter, pensez à l'impact produit sur l'environnement ! Des solutions existent : achat en vrac, repair café, revente et réemploi, vente directe, circuit-court... Des grandes surfaces vous proposent de reprendre directement vos emballages. Des commerces locaux et autres petits commerces acceptent déjà vos bocaux. Vous pouvez également télécharger l'application : [Le Guide du tri](#).

Si vous avez un doute, ne jetez pas votre déchet dans le bac de tri. Jetez-le dans le sac d'ordures ménagères.

Quelques bonnes pratiques du tri sélectif

- Vider les bouteilles en plastique de son contenu avant de les jeter
- Ne pas imbriquer une canette en alu ou une bouteille dans une boîte en carton

Quelques exemples de refus en centre de tri

- Les cahiers d'écolier avec sa couverture en plastique
- Les sacs remplis de couches utilisées
- Les pots de yaourt
- Les emballages plastiques de surgelés, de congélation, de recharge de lessive
- Des mouchoirs en papier
- Des barquettes en polystyrène
- Les boîtes à pizza souillées

Voici quelques rappels des éléments que vous pouvez jeter dans votre container de tri sélectif

Les cartons non souillés : emballages en papier et carton, journaux, revues et magazines, papier blanc, cartons

Les briques alimentaires : briques de lait et de jus de fruits

Les plastiques : bouteilles, flacons, suremballages (Attention : tous les plastiques ne sont pas recyclables)

Les métaux : conserves, bouteilles métalliques, canettes, déodorants, barquettes en aluminium

Naissances

- * Héloïse BARROIS, née le 26 Avril 2019
- * Ambre MENARD, née le 30 Avril 2019
- * Thiago HAVET GILQUIN, né le 9 Mai 2019
- * Célestine DUBART DETROY, née le 17 Juin 2019
- * Paul VIMEUX, né le 23 Juin 2019
- * Gaspard DETEVE BASSET, né le 4 Juillet 2019
- * Eliott HIPPON, né le 18 Juillet 2019
- * Naya GODDERIDGE, née le 23 Juillet 2019
- * Augustin HONORE CLAIS, né le 24 Juillet 2019
- * Antonin DUTERTE, né le 25 Juillet 2019
- * Maxence DUTERTE, né le 25 Juillet 2019
- * Mahaut VERJUS, né le 12 Août 2019
- * Kamil SALA, né le 1er Octobre 2019
- * Camilya EVRARD MULLIER, née le 4 Novembre 2019

Décès

- * Alain DEWEZ, 18 Avril 2019 (80 ans)
- * Sylviane MARIOTTA, le 19 Mai 2019 (62 ans)
- * Raymonde BACQUET, le 9 Juin 2019 (84 ans)
- * Charline DHAVE, le 5 Juin 2019 (76 ans)
- * Madeleine BULTHE, le 16 Août 2019 (93 ans)
- * Yves GODIN, le 5 Septembre 2019 (72 ans)

Mariages

- * Laetitia FERRAND et Rémy SIBILLA, le 1er Juin 2019
- * Vanessa MERLE et David DELESALLE, le 13 Juillet 2019
- * Aurélie ROSEAU et Jérôme REMY, le 21 Septembre 2019
- * Sophie LABAEYE et Christophe SION, le 19 Octobre 2019
- * Séverine JAMBE et Xavier LEFEBVRE, le 26 Octobre 2019

Noces

Noces de diamant : 60 ans de mariage

20 Juillet 2019 : M. et Mme Libberecht

6 Octobre 2019 : M. et Mme Dondaine

Noces d'or : 50 ans de mariage

7 Juillet 2019 : M. et Mme Suin



JUMP'ANIM

Le tremplin pour être animateur
en Pévèle Carembault !

Vous voulez devenir Animateur ?

Vous aimeriez obtenir l'aide financière pour passer votre BAFA ?



Déposez votre dossier
de demande d'aide
avant le 29 novembre.

Pour retirer votre dossier, rendez vous dans votre mairie, ou à la Pévèle Carembault (85 rue de Roubaix, Templeuve)

Toutes les informations sur le site de la mairie ou sur
www.pevelecarembault.fr/jeunesse ou par téléphone au 03 - 28 - 76 - 99 - 76



Vous trouverez plus de détails sur le site de la mairie : www.ville-pontamarcq.fr

Contact : Mme Laurence Bougamont cyberpam@ville-pontamarcq.fr ou 03-20-84-80-80

Directeur de publication : Monsieur le Maire Dépôt Légal : Juin 2010

Imprimé par le service communication - Nombre d'exemplaires : 1400

